



Des fabricants de tabac réduisent leurs prix sur des produits d'appel afin de piéger les jeunes et les personnes démunies

British American Tobacco et Imperial Tobacco annoncent de façon simultanée la réduction du prix de certains de leurs produits.

Ces baisses vont accroître la consommation de tabac, en particulier celle des jeunes, tout en aggravant les déficits publics. Le CNCT souligne la nécessité de faire prévaloir l'intérêt général face aux profits de l'industrie du tabac qui vend la mort sans aucun scrupule.

Les trois marques concernées sont Lucky Strike, Rothmans et Drum, un tabac à rouler ; ces produits d'appel, sont particulièrement prisés par les jeunes et les personnes démunies.

Ces baisses qui vont relancer la consommation de tabac qui ne baisse plus en France depuis ces dernières années, soulignent l'importance d'adopter une politique fiscale dynamique et efficace afin d'éviter les pratiques permanentes de contournements des fabricants pour augmenter les ventes de leurs produits.

Ceci passe notamment par :

- (1) un accroissement significatif des taxes (plus 10%), sur l'ensemble des produits du tabac,
- (2) le recours à une augmentation des taxes fixes pour éviter ce type de baisses dues aux fabricants,
- (3) une harmonisation de la structure des taxes entre les différents produits du tabac afin d'éviter des transferts de consommation vers des produits moins chers, comme les tabac à rouler.

Le tabagisme est avant tout une « maladie pédiatrique ». Chaque année en France, ce sont environ 200 000 mineurs qui tombent dans la dépendance tabagique. Les fabricants affirment sur leurs sites Internet qu'ils ne visent pas les jeunes. En réduisant le prix de leurs produits ils les rendent accessibles aux jeunes dont le pouvoir d'achat est limité, ils démontrent une fois de plus le grand écart entre leurs discours et la réalité de leurs actes.

Yves Martinet, président du CNCT insiste : « *les profits de l'industrie du tabac se font aux dépens de la santé des Français, l'Etat se doit de réagir ; Mme Roselyne Bachelot doit être soutenue* ».

Contacts presse:

Yves Martinet : 06 83 51 31 69

Emmanuelle Béguinot : 06 18 36 84 87

A propos du CNCT :

Le Comité National Contre le Tabagisme est la première association qui s'engage et agit pour la prévention et la protection des personnes face aux méfaits du tabac et aux pratiques de son industrie. En France, le tabagisme reste la première cause de mortalité prématurée et évitable. Pour lutter contre ce fléau, le CNCT mène à la fois des actions de prévention afin de sensibiliser sur ces dangers et des actions de plaidoyer pour faire adopter des mesures de protection efficaces.

Pour en savoir plus et soutenir l'action du CNCT : www.cnct.fr